

LIVRE DES DÉLIBÉRATIONS

Procès-verbal du conseil de la Municipalité Régionale de Comté (MRC) de Coaticook

Coaticook, le 18 octobre 2017

PROCÈS-VERBAL des délibérations de la session ordinaire du conseil de la Municipalité régionale de comté (MRC) de Coaticook, tenue le 18 octobre 2017 à la salle Wallace de la susdite MRC.

Sont présents :

Jacques Madore	préfet	Saint-Malo (M)
Johnny Piszar	maire	Barnston-Ouest (M)
Bertrand Lamoureux	maire	Coaticook (V)
Bernard Vanasse	maire	Compton (M)
Françoise Bouchard	mairesse	Dixville (M)
Richard Belleville	maire	East Hereford (M)
Réjean Masson	maire	Martinville (M)
Gérard Duteau	maire	Saint-Herménégilde (M)
D 4: D		0 (3.6)

Benoît Roy conseiller Saint-Malo (M)

Bernard Marion Sainte-Edwidge-de-Clifton (C) maire

Gilbert Ferland Stanstead-Est (M) maire Nathalie Dupuis mairesse Waterville (V)

Est absent:

Henri Pariseau Saint-Venant-de-Paquette (M) maire

ORDRE DU JOUR

1.0 **OUVERTURE DE LA SESSION**

2.0 PÉRIODE DES QUESTIONS DU PUBLIC

ORDRE DU JOUR 3.0

PROCÈS-VERBAUX 4.0

- 4.1 Approbation de la session ordinaire du 20 septembre 2017
- 4.2 Suivi des procès-verbaux, des décisions et des rencontres

TRÉSORERIE 5.0

- 5.1 Paiement des comptes
 - 5.1.1 Comptes payés
 - 5.1.2 Comptes à payer
- 5.2 Direction générale -Rapport délégation d'autorisation des dépenses
- 5.3 Suivis et transferts budgétaires
 - 5.3.1 États comparatifs au 30 septembre 2017
 - 5.3.1.1 Revenus et dépenses (2016-2017)
 - 5.3.1.2 Revenus et dépenses (budget 2017)
 - 5.3.1.3 Appropriation de surplus Économie sociale
- 5.4 Fonds Tillotson pour la région de Coaticook
- 5.5 Prévisions budgétaires 2018 - Régie de récupération de l'Estrie
- Travaux de cours d'eau Municipalité d'East Hereford 5.6 Règlement 2-258 (2005) - Matricule 2394 48 5.6.1 5905



- 5.6.2 Règlement 2-267 (2005) Matricule 2394 62 7922
- 5.7 Congrès FQM 2018 Réservations
- 5.8 Budget 2018 Partie 1 Catégorie de fonction « Évaluation »

6.0 AMÉNAGEMENT ET ENVIRONNEMENT

- 6.1 Forêt Hereford
 - 6.1.1 Planification intégrée et projets à venir
 - 6.1.2 Suivi annuel de la servitude de conservation de Conservation Nature Canada

7.0 DÉVELOPPEMENT LOCAL ET RÉGIONAL

7.1 Fonds d'appui au rayonnement des régions (FARR) – Choix du projet soutenu

8.0 AVIS DE MOTION

9.0 RÈGLEMENT

9.1 Règlement de contrôle intérimaire (RCI) – Règlement 7-005 (2017) concernant les distances séparatrices agricoles et les installations d'élevage à fortes charges d'odeur

10.0 AUTRES AFFAIRES

- 10.1 Calendrier 2018 des sessions ordinaires du Conseil des élus de la MRC
- 10.2 Calendrier 2018 des sessions ordinaires du Comité administratif de la MRC

11.0 COMPTE RENDU ET PROCÈS-VERBAUX DES COMITÉS

- 11.1 Procès-verbal du Comité administratif (CA) du 10 octobre 2017
- 11.2 Compte rendu du Comité de gestion de l'eau (CGE) du 14 septembre 2017

12.0 RECOMMANDATIONS

- 12.1 Comité administratif du 10 octobre 2017
 - 12.1.1 MRC des Maskoutains Demande adressée à la FQM dans le dossier du Programme de formation des pompiers et officiers Rôles et responsabilités des MRC

13.0 CORRESPONDANCE

13.1 Extrait du « Registre de Correspondance »

14.0 RAPPORTS

- 14.1 Préfet
- 14.2 Délégations et porteurs de dossier
- 14.3 Directeur général et Équipe de la MRC
- 14.4 Autres informations et/ou rapports

15.0 RETOUR SUR LA SESSION

16.0 CLÔTURE DE LA SESSION



LIVRE DES DÉLIBÉRATIONS

Procès-verbal du conseil de la Municipalité Régionale de Comté (MRC) de Coaticook

1.0 OUVERTURE DE LA SESSION

Le quorum étant constaté conformément à la loi, la session est ouverte à 19h35 par le préfet Monsieur Jacques Madore qui préside la rencontre et souhaite la bienvenue aux membres du conseil de la MRC. Ils félicitent les maires élus par acclamation et souhaite la meilleure des chances à ceux toujours en élection ainsi que la bienvenue à Madame Françoise Bouchard, nouvelle mairesse de Dixville. Le directeur général et secrétaire-trésorier Dominick Faucher, le directeur des finances Kévin Roy ainsi que l'agente de communication et de marketing Amélia Carr sont présents. Nancy Bilodeau, greffière et secrétaire-trésorière adjointe, l'est également et fait fonction de secrétaire d'assemblée. Messieurs Bertrand Lamoureux et Henri Pariseau sont absents lors de l'ouverture. Monsieur Martin Saindon, maire sortant de Dixville est également présent.

2.0 PÉRIODE DES QUESTIONS DU PUBLIC

Madame Sara Favreau-Perreault, secrétaire du CA et Dany Senay, directeur général de Forêt Hereford font une présentation du rapport annuel 2016-2017 de l'organisme ainsi que la planification intégrée et les projets à venir pour Forêt Hereford.

CM2017-10-205

3.0 ORDRE DU JOUR

ATTENDU que les membres ont reçu, à même leur convocation, un projet d'ordre du jour de la présente session du conseil de la MRC de Coaticook;

ATTENDU qu'en vertu du *Code municipal du Québec* (L.R.Q., c. C-27.1), le conseil doit adopter un ordre du jour et, en conséquence, il prend en compte un tel ordre pour la présente session ;

SUR PROPOSITION du conseiller régional Bernard Marion **APPUYÉE** par le conseiller régional Réjean Masson

IL EST RÉSOLU d'adopter l'ordre du jour de la présente session ordinaire du conseil de la MRC de Coaticook tel qu'apparaissant à la présente et, en conséquence, une telle adoption vaut pour chacune des catégories de fonctions, catégorie par catégorie.

		POUR		CONTRE
NOMS	VOIX	POPULATION (%)	VOIX	POPULATION (%)
Johnny Piszar	2	3,11		
Bernard Vanasse	7	17,25		
Françoise Bouchard	2	3,72		
Richard Belleville	1	1,49		
Réjean Masson	1	2,50		
Gérard Duteau	2	3,52		



Benoît Roy	1	2,61		
Bernard Marion	2	2,66		
Gilbert Ferland	2	3,19		
Nathalie Dupuis	5	10,92		
TOTAL	25/45	50,97 %	0	0

ADOPTION

4.0 PROCÈS-VERBAUX

CM2017-10-206

4.1 APPROBATION SESSION ORDINAIRE DU 20 SEPTEMBRE 2017

ATTENDU l'article 148.1 du *Code municipal du Québec* (L.R.Q., c. C-27.1) à l'égard de l'ordre du jour du conseil de la MRC de Coaticook ;

ATTENDU que les membres ont reçu copie du procès-verbal de la session ordinaire du 20 septembre 2017 et n'en requièrent pas lecture ;

SUR PROPOSITION du conseiller régional Bernard Vanasse **APPUYÉE** par le conseiller régional Bernard Marion

IL EST RÉSOLU d'approuver le procès-verbal de la session ordinaire du 20 septembre 2017, comme étant le juste reflet des délibérations de ce conseil et, en conséquence, une telle approbation vaut pour chacune des catégories de fonctions, catégorie par catégorie.

VOTE

		POUR		CONTRE
NOMS	VOIX	POPULATION (%)	VOIX	POPULATION (%)
Johnny Piszar	2	3,11		
Bernard Vanasse	7	17,25		
Françoise Bouchard	2	3,72		
Richard Belleville	1	1,49		
Réjean Masson	1	2,50		
Gérard Duteau	2	3,52		
Benoît Roy	1	2,61		
Bernard Marion	2	2,66		
Gilbert Ferland	2	3,19		
Nathalie Dupuis	5	10,92		
TOTAL	25/45	50,97 %	0	0

ADOPTION



4.2 SUIVI DES PROCÈS-VERBAUX, DES DÉCISIONS ET DES RENCONTRES

Rien à signaler.

Monsieur Bertrand Lamoureux se joint aux délibérations du conseil de la MRC de Coaticook. Il est 19h52.

5.0 TRÉSORERIE

5.1 PAIEMENT DES COMPTES

5.1.1 COMPTES PAYÉS

La secrétaire-trésorière adjointe dépose la liste des comptes d'un montant total de 470 205,53 \$ payés au 18 octobre 2017, conformément à la réglementation en vigueur à la MRC de Coaticook.

CM2017-10-207

5.1.2 COMPTES À PAYER

ATTENDU que le conseil de la MRC de Coaticook prend en compte la liste suggérée des paiements des comptes d'un montant total de 28 530,28 \$ comme ici au long reproduite ;

SUR PROPOSITION du conseiller régional Richard Belleville **APPUYÉE** par le conseiller régional Bernard Marion

IL EST RÉSOLU d'approuver les comptes tels que décrits dans ladite liste pour un montant total de 28 530,28 \$ d'en autoriser leur paiement conformément aux autorisations des dépenses, et en conséquence une telle approbation vaut pour chacune des catégories de fonctions, catégorie par catégorie.

		POUR		CONTRE
NOMS	VOIX	POPULATION (%)	VOIX	POPULATION (%)
Johnny Piszar	2	3,11		
Bertrand Lamoureux	19	48,52		
Bernard Vanasse	7	17,25		
Françoise Bouchard	2	3,72		
Richard Belleville	1	1,49		
Réjean Masson	1	2,50		
Gérard Duteau	2	3,52		
Benoît Roy	1	2,61		
Bernard Marion	2	2,66		
Gilbert Ferland	2	3,19		



Nathalie Dupuis	5	10,92		
TOTAL	44/45	99,49 %	0	0

ADOPTION

5.2 DIRECTION GÉNÉRALE - RAPPORT SUR LA DÉLÉGATION D'AUTORISATION DES DÉPENSES

Le directeur des finances dépose le rapport de la direction générale sur la délégation d'autoriser des dépenses et de passer des contrats en conséquence au nom de la MRC de Coaticook pour l'exercice financier 2017, pour le mois d'octobre, comme ici au long reproduit.

5.3 SUIVIS ET TRANSFERTS BUDGÉTAIRES

5.3.1 ÉTATS COMPARATIFS AU 30 SEPTEMBRE 2017

CM2017-10-208

5.3.1.1 REVENUS ET DÉPENSES (2016-2017)

ATTENDU que conformément à l'article 176.4 du *Code municipal du Québec* (L.R.Q., c. C-27.1) le conseil prend en compte une comparaison des revenus et dépenses de l'exercice financier courant (2017) et ceux de l'exercice précédent (2016) qui ont été réalisés entre le 1^{er} janvier et le 30 septembre 2017 dans les différentes catégories de fonctions, tel que présentée par Kévin Roy, le directeur des finances et en fait sien comme ici au long reproduit ;

SUR PROPOSITION du conseiller régional Johnny Piszar **APPUYÉE** par le conseiller régional Bertrand Lamoureux

IL EST RÉSOLU d'adopter l'état comparatif (2016-2017) des revenus et dépenses à des fins budgétaires pour la période se terminant le 30 septembre 2017 dans les différentes catégories de fonctions telles que présentées, conformément à la loi.

		POUR		CONTRE
NOMS	VOIX	POPULATION (%)	VOIX	POPULATION (%)
Johnny Piszar	2	3,11		
Bertrand Lamoureux	19	48,52		
Bernard Vanasse	7	17,25		
Françoise Bouchard	2	3,72		
Richard Belleville	1	1,49		
Réjean Masson	1	2,50		
Gérard Duteau	2	3,52		
Benoît Roy	1	2,61		
Bernard Marion	2	2,66		



Gilbert Ferland	2	3,19		
Nathalie Dupuis	5	10,92		
TOTAL	44/45	99,49 %	0	0

ADOPTION

CM2017-10-209

5.3.1.2 REVENUS ET DÉPENSES (BUDGET 2017)

ATTENDU que conformément à l'article 176.4 du *Code municipal du Québec* (L.R.Q., c. C-27.1) le conseil prend en compte une estimation des dépenses en fonction des revenus à des fins budgétaires pour la période se terminant le 31 décembre 2017 dans les différentes catégories de fonctions, tel que présentée par Kévin Roy, le directeur des finances et en fait sien comme ici au long reproduit ;

SUR PROPOSITION de la conseillère régionale Nathalie Dupuis **APPUYÉE** par le conseiller régional Gilbert Ferland

IL EST RÉSOLU d'adopter l'estimation des dépenses à des fins budgétaires (état prévisionnel) pour la période se terminant le 31 décembre 2017 dans les différentes catégories de fonctions telles que présentées, conformément à la loi.

VOTE

		POUR		CONTRE
NOMS	VOIX	POPULATION (%)	VOIX	POPULATION (%)
Johnny Piszar	2	3,11		
Bertrand Lamoureux	19	48,52		
Bernard Vanasse	7	17,25		
Françoise Bouchard	2	3,72		
Richard Belleville	1	1,49		
Réjean Masson	1	2,50		
Gérard Duteau	2	3,52		
Benoît Roy	1	2,61		
Bernard Marion	2	2,66		
Gilbert Ferland	2	3,19		
Nathalie Dupuis	5	10,92		
TOTAL	44/45	99,49 %	0	0

ADOPTION

CM2017-10-210

5.3.1.3 APPROPRIATION DE SURPLUS – ÉCONOMIE SOCIALE

ATTENDU que des projets ont été engagés au fonds d'Économie sociale de la MRC de Coaticook en 2016 mais n'ont pas été décaissés en 2017 ;



ATTENDU qu'aux termes de la résolution 2017-CA-08-182, un montant de 20 000 \$ du Fonds d'Économie sociale (EcSoc), catégorie de fonctions «Promotion économique, Développement économique, Fonds d'économie sociale», poste 02 62004 996 fut transféré au Fonds de développement de l'offre touristique (FDOH) catégorie de fonctions «Promotion économique, Développement économique, Fonds NE et hébergement», poste 02 62003 996 :

ATTENDU les projections de décaissement pour l'année budgétaire 2017 ;

SUR PROPOSITION du conseiller régional Gérard Duteau **APPUYÉE** par le conseiller régional Richard Belleville

IL EST RÉSOLU

- d'approprier un montant additionnel de 51 000 \$ du surplus accumulé au 31 décembre 2016 pour le Fonds d'Économie sociale de la MRC de Coaticook, afin de respecter les engagements financiers de 2017;
- de requérir de la trésorerie les écritures comptables nécessaires afin de donner plein effet à la présente résolution.

VOTE

		POUR		CONTRE
NOMS	VOIX	POPULATION (%)	VOIX	POPULATION (%)
Johnny Piszar	2	3,11		
Bertrand Lamoureux	19	48,52		
Bernard Vanasse	7	17,25		
Françoise Bouchard	2	3,72		
Richard Belleville	1	1,49		
Réjean Masson	1	2,50		
Gérard Duteau	2	3,52		
Benoît Roy	1	2,61		
Bernard Marion	2	2,66		
Gilbert Ferland	2	3,19		
Nathalie Dupuis	5	10,92		
TOTAL	44/45	99,49 %	0	0

ADOPTION

CM2017-10-211

5.4 FONDS TILLOTSON POUR LA RÉGION DE COATICOOK

ATTENDU qu'un fonds fut créé en 2012, soit le «Tillotson Coaticook Region Fund» ou le «Fonds Tillotson pour la région de Coaticook» grâce à la New Hampshire Charitable Foundation ;

ATTENDU que la MRC sert d'intermédiaire et de gestionnaire du fonds ;



ATTENDU que le Comité de sélection du «Tillotson Coaticook Region Fund/Fonds Tillotson pour la région de Coaticook» a la responsabilité d'approuver ou de rejeter les demandes d'aide financière adressées au fonds, sur la base de leur mérite quant aux objectifs généraux du fonds ;

ATTENDU que le conseil de la MRC de Coaticook prend en compte la liste des projets retenus pour le second appel de projets de 2017, pour un montant total de 65 410 \$ d'aide financière, dont 33 785 \$ ou 51,7 % pour le territoire de la MRC et en fait sienne comme ici au long reproduite ;

SUR PROPOSITION de la conseillère régionale Nathalie Dupuis **APPUYÉE** par le conseiller régional Benoît Roy

IL EST RÉSOLU

d'accepter les projets retenus pour le second appel de projets de 2017, pour un montant total de 65 410 \$ d'aide financière, soient :

0 :	D : 1	3.6 11.7	N (((())
Organisme	Projet	Municipalité	Montant (\$)
Maison des jeunes de Waterville: Les Pacifistes	Achat de jeux & manettes	Waterville	200,00
Acti-Sports MRC Coaticook	Achat de raquettes & balles pour Pickleball	Coaticook	350,00
Acti-Sports MRC Coaticook	Achat équipements Crossfit	Coaticook	750,00
Lennoxville Golden Age	Location d'un an de la salle pour tenue d'activités	Lennoxville	1 125,00
Meals on Wheels	Réduire de coût des repas	Canton de Hatley	1 200,00
Cercle Fermières Stanstead	Achat de fournitures pour enseigner techniques artisanales	Stanstead	1 300,00
Comité Loisirs St- Malo	Achat d'un gradin pour le parc St-Malo	St-Malo	2 000,00
Musée Beaulne	Transport des étudiants aux ateliers	Coaticook	2 085,00
École secondaire La Frontalière	Achat de 25 uniformes de cheerleading	Coaticook	2 200,00
Dufferin Heights Junior Golf Program	Achat de bâtons, trophées et polos pour junior	Stanstead	2 200,00
Alexander Galt Scholarship Fund	Achat de livres pour étudiants démunis	Lennoxville	4 000,00
Comité Résidents CHLSD Coaticook	Achat de cadeaux pour personnes âgées - projet 9	Saint-Hermé	4 000,00
APHC & Troubadour de la vie	Parties de quilles et transport pour personnes handicapées	Coaticook	3 000,00
5e Groupe Scouts de Coaticook	Achat de matériel; habiletés psychomotrices	Coaticook	3 000,00
Association Sportive Lac Wallace	Achat de cannes à pêche et supports à cannes	Saint-Hermé	1 000,00
Frontier Lodge Chistian Youth Camp	Aide financière pour camp de jour pour enfants défavorisés – (résidants de la région)	Saint-Hermé	3 000,00
Ayer's Cliff Elementary School cafeteria fund	Achat d'un réfrigérateur, congélo tasses et tables	Ayer's Cliff	7 000,00



Organisme	Projet	Municipalité	Montant (\$)
Alexander Galt Regional High School beautification project	Achat d'un système de son pour activités extérieures	Lennoxville	2 000,00
Lampe Foundation	4 bourses pour étudiants bilingues de la région pour poursuivre des études en soins de santé (2017-2018- 2019-2020)	Sainte- Catherine-de- Hatley	10 000,00
Dr. W.J. Klink Foundation	Aide financière pour aînés défavorisés	Huntingville	10 000,00
Stanstead County Agricultural & Horticultural Society	Programme éducatif pour jeunes et sénior	Ayer's Cliff	5 000,00
TOTAL	65 410 \$		

de requérir de la trésorerie le paiement de la dépense et l'émission des chèques aux bénéficiaires, sur réception des fonds de la New Hampshire Charitable Foundation à cet effet.

VOTE

		POUR		CONTRE
NOMS	VOIX	POPULATION (%)	VOIX	POPULATION (%)
Johnny Piszar	2	3,11		
Bertrand Lamoureux	19	48,52		
Bernard Vanasse	7	17,25		
Françoise Bouchard	2	3,72		
Richard Belleville	1	1,49		
Réjean Masson	1	2,50		
Gérard Duteau	2	3,52		
Benoît Roy	1	2,61		
Bernard Marion	2	2,66		
Gilbert Ferland	2	3,19		
Nathalie Dupuis	5	10,92		
TOTAL	44/45	99,49 %	0	0

ADOPTION

Monsieur Richard Belleville indique au conseil qu'il est membre du conseil d'administration de la Régie de Récupération de l'Estrie à titre de représentant désigné par la MRC de Coaticook qui est membre de ladite Régie.



CM2017-10-212

LIVRE DES DÉLIBÉRATIONS

Procès-verbal du conseil de la Municipalité Régionale de Comté (MRC) de Coaticook

5.5 PRÉVISIONS BUDGÉTAIRES 2018 - RÉGIE DE RÉCUPÉRATION DE L'ESTRIE

ATTENDU que les administrateurs de la Régie de récupération de l'Estrie ont établi les prévisions financières de l'organisme pour l'année 2018 aux termes de la résolution R.T.R. 2017-958-00 de la séance du conseil d'administration de la Régie ;

ATTENDU que cette résolution fait état du maintien d'une quote-part à 7,00 \$/porte pour l'année 2018 ;

ATTENDU que cette résolution fait également état d'une appropriation de surplus d'un montant de 796 444 \$;

ATTENDU que les membres du conseil de la MRC prennent en compte lesdites prévisions budgétaires et en font leurs comme ici au long reproduites ;

ATTENDU que les prévisions budgétaires doivent être adoptées par chacun des membres de la Régie ;

ATTENDU que la MRC de Coaticook est membre de la Régie de récupération de l'Estrie ;

SUR PROPOSITION du conseiller régional Gilbert Ferland **APPUYÉE** par le conseiller régional Richard Belleville

IL EST RÉSOLU

- d'accepter l'établissement d'une quote-part à 7.00 \$/porte pour l'année 2018 et les prévisions budgétaires 2018 de la Régie de récupération de l'Estrie, telles que présentées par la résolution R.T.R. 2017-958-00 :
- de faire parvenir une copie de la présente résolution à la Régie de récupération de l'Estrie.

		POUR		CONTRE
NOMS	VOIX	POPULATION (%)	VOIX	POPULATION (%)
Johnny Piszar	2	3,11		
Bertrand Lamoureux	19	48,52		
Bernard Vanasse	7	17,25		
Françoise Bouchard	2	3,72		
Richard Belleville	1	1,49		
Réjean Masson	1	2,50		
Gérard Duteau	2	3,52		
Benoît Roy	1	2,61		
Bernard Marion	2	2,66		



Gilbert Ferland	2	3,19		
Nathalie Dupuis	5	10,92		
TOTAL	44/45	99,49 %	0	0

ADOPTION

5.6 TRAVAUX DE COURS D'EAU – MUNICIPALITÉ D'EAST HEREFORD

CM2017-10-213

5.6.1 RÈGLEMENT 2-258 (2005) – MATRICULE 2394 48 5905

ATTENDU que des travaux de stabilisation des berges ont été effectués sur la propriété immatriculée 2394 48 5905 à East Hereford ;

ATTENDU que ces portions des Ruisseau Goose Neck et Ruisseau Buck sont des cours d'eau réglementés en vertu du règlement 2-258 (2005) de la MRC de Coaticook ;

ATTENDU que les propriétaires et/ou ayants droit des lieux se sont engagés à payer la totalité des frais ;

SUR PROPOSITION du conseiller régional Johnny Piszar **APPUYÉE** par le conseiller régional Réjean Masson

IL EST RÉSOLU

- d'accepter les dépenses reliées aux travaux d'aménagement des berges à East Hereford, au coût total toutes taxes incluses de 2 181,08 \$ pour la propriété immatriculée 2394 48 5905;
- d'affecter et d'engager le crédit net d'un montant total de 1 991,62 \$ à cet effet dans la catégorie de fonctions «Aménagement, Hygiène du milieu Cours d'eau, Surveillance Travaux de cours d'eau», poste budgétaire 02 46001 410 ;
- de requérir de la trésorerie, le paiement desdites factures et le traitement approprié pour leur recouvrement auprès de la municipalité d'East Hereford, ainsi que des frais de gestion applicables en vertu de la résolution CM2011-09-310;
- d'autoriser l'utilisation des revenus supplémentaires générés par la catégorie de fonctions «Aménagement, recouvrement municipalités» au remboursement desdites dépenses, et ce, jusqu'à concurrence desdits revenus supplémentaires.

	POUR		CONTRE	
NOMS	VOIX	POPULATION (%)	VOIX	POPULATION (%)
Johnny Piszar	2	3,11		
Bertrand Lamoureux	19	48,52		
Bernard Vanasse	7	17,25		



Françoise Bouchard	2	3,72		
Richard Belleville	1	1,49		
Réjean Masson	1	2,50		
Gérard Duteau	2	3,52		
Benoît Roy	1	2,61		
Bernard Marion	2	2,66		
Gilbert Ferland	2	3,19		
Nathalie Dupuis	5	10,92		
TOTAL	44/45	99,49 %	0	0

ADOPTION

CM2017-10-214

5.6.2 RÈGLEMENT 2-267 (2005) – MATRICULE 2394 62 7922

ATTENDU que des travaux de stabilisation des berges ont été effectués sur la propriété immatriculée 2394 62 7922 à Compton ;

ATTENDU que cette portion d'un cours d'eau sans nom est un cours d'eau réglementé en vertu du règlement 2-267 (2005) de la MRC de Coaticook;

ATTENDU que les propriétaires et/ou ayants droit des lieux se sont engagés à payer la totalité des frais ;

SUR PROPOSITION du conseiller régional Bernard Marion **APPUYÉE** par la conseillère régionale Nathalie Dupuis

IL EST RÉSOLU

- d'accepter les dépenses reliées aux travaux d'aménagement des berges à East Hereford, au coût total toutes taxes incluses de 5 667,59 \$ pour la propriété immatriculée 2394 62 7922;
- d'affecter et d'engager le crédit net d'un montant total de 5 267,64 \$ à cet effet dans la catégorie de fonctions «Aménagement, Hygiène du milieu Cours d'eau, Surveillance Travaux de cours d'eau», poste budgétaire 02 46001 410 ;
- de requérir de la trésorerie, le paiement desdites factures et le traitement approprié pour leur recouvrement auprès de la municipalité d'East Hereford, ainsi que des frais de gestion applicables en vertu de la résolution CM2011-09-310;
- d'autoriser l'utilisation des revenus supplémentaires générés par la catégorie de fonctions «Aménagement, recouvrement municipalités» au remboursement desdites dépenses, et ce, jusqu'à concurrence desdits revenus supplémentaires.



VOTE

		POUR		CONTRE
NOMS	VOIX	POPULATION (%)	VOIX	POPULATION (%)
Johnny Piszar	2	3,11		
Bertrand Lamoureux	19	48,52		
Bernard Vanasse	7	17,25		
Françoise Bouchard	2	3,72		
Richard Belleville	1	1,49		
Réjean Masson	1	2,50		
Gérard Duteau	2	3,52		
Benoît Roy	1	2,61		
Bernard Marion	2	2,66		
Gilbert Ferland	2	3,19		
Nathalie Dupuis	5	10,92		
TOTAL	44/45	99,49 %	0	0

ADOPTION

CM2017-10-215

5.7 CONGRÈS DE LA FQM – 2018 - RÉSERVATIONS

ATTENDU que le congrès 2018 de la Fédération québécoise des municipalités (FQM) se tiendra à Montréal ;

ATTENDU que la réservation d'un bloc de chambres doit se faire assez rapidement ;

ATTENDU que la direction générale présente le coût de divers hôtels à Montréal et à Longueuil ;

SUR PROPOSITION du conseiller régional Bernard Vanasse **APPUYÉE** par la conseillère régionale Françoise Bouchard

IL EST RÉSOLU de confier le mandat à la direction générale de réserver un bloc de chambres en vue du congrès 2018 de la FQM à l'Hôtel Bonaventure Montréal occupant les derniers étages de la Place Bonaventure et de tenir compte du coût des chambres dans l'élaboration des prévisions budgétaires 2018.

OIL		POUR		CONTRE	
NOMS	VOIX	POPULATION (%)	VOIX	POPULATION (%)	
Johnny Piszar	2	3,11			
Bertrand Lamoureux	19	48,52			
Bernard Vanasse	7	17,25			
Françoise Bouchard	2	3,72			



Richard Belleville	1	1,49		
Réjean Masson	1	2,50		
Gérard Duteau	2	3,52		
Benoît Roy	1	2,61		
Bernard Marion	2	2,66		
Gilbert Ferland	2	3,19		
Nathalie Dupuis	5	10,92		
TOTAL	44/45	99,49 %	0	0

ADOPTION

CM2017-10-216

5.8 BUDGET 2018 – PARTIE 1 – CATÉGORIE DE FONCTIONS « ÉVALUATION »

ATTENDU que la direction générale informe le conseil que la quote-part pour la catégorie de fonctions «Évaluation» au sein de la Partie I était établie comme suit : «une répartition selon un pourcentage fixe a été établie pour les 9 années du contrat d'évaluation 2009-2017 établi par la résolution CM2008-06-201, dont le coût total fut réévalué en fonction des taxes applicables» ;

ATTENDU qu'il y a lieu de revoir la répartition avec le nouveau contrat en vue des prévisions budgétaires pour l'exercice financier 2018 ;

ATTENDU la présentation de la direction générale basée sur le nombre d'unités d'évaluation par municipalité ;

ATTENDU que le pourcentage attribué à chacune des municipalités sera évolutif selon le nombre d'unités d'évaluation recensée par l'évaluateur au 15 septembre de l'année précédente ;

SUR PROPOSITION du conseiller régional Johnny Piszar **APPUYÉE** par le conseiller régional Bertrand Lamoureux

IL EST RÉSOLU de confier le mandat à la direction générale d'élaborer la quote-part pour la catégorie de fonctions «Évaluation» au sein de la Partie I des prévisions budgétaires pour l'exercice financier 2018 en tenant compte du nombre d'unités d'évaluation par municipalité.

		POUR	CONTRE	
NOMS	VOIX	POPULATION (%)	VOIX	POPULATION (%)
Johnny Piszar	2	3,11		
Bertrand Lamoureux	19	48,52		
Bernard Vanasse	7	17,25		
Françoise Bouchard	2	3,72		
Richard Belleville	1	1,49		
Réjean Masson	1	2,50		
Gérard Duteau	2	3,52		



Benoît Roy	1	2,61		
Bernard Marion	2	2,66		
Gilbert Ferland	2	3,19		
Nathalie Dupuis	5	10,92		
TOTAL	44/45	99,49 %	0	0

ADOPTION

6.0 AMÉNAGEMENT ET ENVIRONNEMENT

6.1 FORÊT HEREFORD

6.1.1 PLANIFICATION INTÉGRÉE ET PROJETS À VENIR

Le rapport annuel 2016-2017 de Forêt Hereford fut déposé lors de la session ordinaire du conseil de la MRC du 21 juin dernier. Il est également disponible sur le site web de l'organisme au www.forethereford.org. La MRC fut investie des droits du donateur lors de la donation à Forêt Hereford de la propriété forestière de Tillotson. À cet effet, le rapport annuel d'activités de Forêt Hereford doit être présenté au conseil de la MRC. Monsieur Dany Senay, coordonnateur ainsi que Madame Sara Favreau-Perreault ont donc brièvement présenté le rapport annuel d'activités et les projets à venir pour les 5 prochaines années ainsi que leur planification intégrée. Forêt Hereford vise à :

- Rehausser la qualité de la forêt tout en conservant son équilibre écologique et floristique ;
- Assurer la conservation perpétuelle de sa biodiversité ;
- Mettre en valeur sur une base durable son potentiel forestier, faunique et acéricole en utilisant les meilleures pratiques d'aménagement du milieu forestier dans le respect de la Servitude de conservation forestière ainsi qu'en favorisant la cohabitation harmonieuse avec les autres usages de la propriété.

6.1.2 SUIVI ANNUEL DE LA SERVITUDE DE CONSERVATION DE CONSERVATION NATURE CANADA

La MRC fut désignée comme organisme de surveillance dans le cadre du Fonds de dotation en faveur de Conservation Nature du Canada (CNC) lors de la donation à Forêt Hereford de la propriété forestière de Tillotson. À cet effet, elle doit vérifier que Forêt Hereford respecte les termes de la servitude de conservation forestière. Les documents d'échange entre Conservation Nature du Canada (CNC) et Forêt Hereford sont déposés à cet effet.

7.0 DÉVELOPPEMENT LOCAL ET RÉGIONAL



CM2017-10-217

LIVRE DES DÉLIBÉRATIONS Procès-verbal du conseil de la Municipalité

Procès-verbal du conseil de la Municipalité Régionale de Comté (MRC) de Coaticook

7.1 FONDS D'APPUI AU RAYONNEMENT DES RÉGIONS (FARR) – CHOIX DU PROJET SOUTENU

ATTENDU qu'en 2016, le gouvernement du Québec a rendu publique la mise à jour du Plan économique du Québec et annoncé la mise en place du Fonds d'appui au rayonnement des régions (FARR) avec un budget qui à terme atteindra 100 M \$ par année ;

ATTENDU que les sommes qui y seront consacrées serviront entièrement au financement de projets de développement régionaux, déterminés selon les priorités de chaque région ;

ATTENDU que dans le cadre de la démarche d'identification des priorités régionales du FARR, les MRC de l'Estrie ont été invitées à formuler des suggestions d'actions à privilégier à court terme, pour chacune des priorités adoptées par la Table des MRC de l'Estrie ;

ATTENDU qu'aux termes de la résolution CM2017-06-158, la MRC de Coaticook a adopté les priorités suivantes ainsi que les actions à privilégier, telles que présentées dans le cadre du Fonds d'appui au rayonnement des régions (FARR), soient :

- 1) Soutenir des stratégies pour répondre aux besoins de main-d'œuvre qualifiée des entreprises ;
- 2) Soutenir les entreprises estriennes dans leurs efforts pour maintenir et améliorer leur valeur ajoutée et leur prospérité;
- 3) Mettre en place les conditions gagnantes pour favoriser l'attraction d'entreprises ;
- 4) Soutenir la mise en valeur et la transformation des ressources, à partir des forces endogènes propres à l'Estrie ;
- 5) Maintenir et développer des initiatives régionales et concertées en matière de développement culturel, touristique, sportif et de loisir et faciliter l'offre d'activités ;
- 6) Attirer et intégrer de nouveaux citoyens dans la région de l'Estrie ;
- 7) Augmenter l'accessibilité aux milieux naturels pour la pratique d'activités récréatives par les citoyens et les visiteurs ;

ATTENDU que la Table des MRC de l'Estrie souhaite que chacune des MRC transmettent l'information sur le ou les projets ayant un rayonnement régional qu'elle souhaite soutenir et ce, pour une valeur de 200 000 \$ avant le 17 novembre prochain;

ATTENDU que la direction générale fait la présentation des projets suivants :

- Forêt Hereford Phase I du projet d'amélioration et d'aménagement des sentiers pédestres et de vélos de montagne ;
- Parc Découverte Nature Approche conceptuelle et étude de faisabilité – Phase I du projet d'agrandissement et de modernisation de ses installations;

SUR PROPOSITION du conseiller régional Bernard Marion **APPUYÉE** par la conseillère régionale Nathalie Dupuis

IL EST RÉSOLU d'appuyer les projets suivants dans le cadre du premier appel à projets du Fonds d'appui au rayonnement des régions (FARR) pour l'Estrie, soient :

 Forêt Hereford – Phase I du projet d'amélioration et d'aménagement des sentiers pédestres et de vélos de montagne, pour un montant de 140 000 \$;



• Parc Découverte Nature – Approche conceptuelle et étude de faisabilité – Phase I du projet d'agrandissement et de modernisation de ses installations, pour un montant de 60 000.

VOTE

		POUR		CONTRE
NOMS	VOIX	POPULATION (%)	VOIX	POPULATION (%)
Johnny Piszar	2	3,11		
Bertrand Lamoureux	19	48,52		
Bernard Vanasse	7	17,25		
Françoise Bouchard	2	3,72		
Richard Belleville	1	1,49		
Réjean Masson	1	2,50		
Gérard Duteau	2	3,52		
Benoît Roy	1	2,61		
Bernard Marion	2	2,66		
Gilbert Ferland	2	3,19		
Nathalie Dupuis	5	10,92		
TOTAL	44/45	99,49 %	0	0

ADOPTION

8.0 AVIS DE MOTION

Rien à signaler.

9.0 RÈGLEMENTS

CM2017-10-218

9.1 RÈGLEMENT DE CONTRÔLE INTÉRIMAIRE (RCI) – RÈGLEMENT 7-005 (2017) CONCERNANT LES DISTANCES SÉPARATRICES AGRICOLES ET LES INSTALLATIONS D'ÉLEVAGE À FORTES CHARGES D'ODEUR

ATTENDU que la MRC a adopté un schéma d'aménagement et de développement durable (SADD) et est en attente de l'avis du ministre des Affaires municipales et de l'Occupation du territoire ;

ATTENDU que la consultation publique menée sur le second projet de SADD numéro 6-24 a permis de jeter la lumière sur des enjeux importants de limitation d'accroissement de plusieurs installations d'élevage présentes sur le territoire ;

ATTENDU que la haie brise-vent / boisé fut reconnu par le ministère de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation du Québec (MAPAQ) comme un nouveau facteur d'atténuation (facteur F) admissible d'un point de vue réglementaire dans le cadre du calcul des distances séparatrices agricoles ;



ATTENDU que la MRC de Coaticook désire assouplir les règles associées aux distances séparatrices agricoles et aux installations d'élevage à fortes charges d'odeur par l'ajout d'un nouveau facteur d'atténuation dans le calcul des distances séparatrices et la modification des types d'installations d'élevages à fortes charges d'odeur interdites dans les secteurs sensibles ;

ATTENDU que l'adoption d'un RCI était donc requise afin d'appliquer le plus tôt possible ces nouvelles mesures sur le territoire de la MRC;

ATTENDU qu'un avis de motion du présent règlement a été donné régulièrement le 23 août 2017 ;

ATTENDU que le contenu du projet de règlement a été présenté au CCA de la MRC de Coaticook le 5 septembre 2017 et a reçu son approbation ;

ATTENDU qu'un projet du règlement fut présenté au Conseil de la MRC lors de sa session du 20 septembre 2017 ;

SUR PROPOSITION du conseiller régional Gérard Duteau **APPUYÉE** par la conseillère régionale Françoise Bouchard

IL EST RÉSOLU

- d'adopter le règlement de contrôle intérimaire (RCI) n° 7-005 (2017) Règlement concernant les distances séparatrices agricoles et les installations d'élevage à fortes charges d'odeur sur le territoire de la MRC de Coaticook, comme ici au long reproduit et tel que présenté;
- d'enregistrer et copier ledit règlement au long au Livre des règlements de la MRC, sous le numéro 7-005 (2017) et en conséquence, signé par le préfet et le secrétaire-trésorier, et déposé sous la garde de la greffière.

VOTE

		POUR	CONTRE	
NOMS	VOIX	POPULATION (%)	VOIX	POPULATION (%)
Johnny Piszar	2	3,11		
Bertrand Lamoureux	19	48,52		
Bernard Vanasse	7	17,25		
Françoise Bouchard	2	3,72		
Richard Belleville	1	1,49		
Réjean Masson	1	2,50		
Gérard Duteau	2	3,52		
Benoît Roy	1	2,61		
Bernard Marion	2	2,66		
Gilbert Ferland	2	3,19		
Nathalie Dupuis	5	10,92		
TOTAL	44/45	99,49 %	0	0

ADOPTION



10.0 AUTRES AFFAIRES

CM2017-10-219

10.1 CALENDRIER 2018 DES SESSIONS ORDINAIRES DU CONSEIL DES ÉLUS DE LA MRC

ATTENDU que suite à la sanction de la *Loi modifiant diverses dispositions législatives en matière municipale* (L.Q., 2008, c. 18), le 12 juin 2008, le conseil doit établir par résolution un calendrier des séances ordinaires pour l'année suivante ;

ATTENDU qu'un avis public du calendrier doit être donné par la suite ;

ATTENDU que le calendrier peut être modifié par le conseil, par un nouvel avis public et une résolution à cet effet ;

ATTENDU que le conseil prend en compte le projet de calendrier pour l'année 2018 et en fait sien comme ici au long reproduit ;

SUR PROPOSITION du conseiller régional Johnny Piszar **APPUYÉE** par le conseiller régional Réjean Masson

IL EST RÉSOLU

d'accepter le calendrier, tel que proposé et ainsi les sessions ordinaires du conseil de la MRC de Coaticook, pour l'année 2018 se tiendront le :

Calendrier des sessions régulières du conseil en 2018		
Janvier	17 janvier à 19h30	
Février	21 février à 19h30	
Mars	21 mars à 19h30	
Avril	18 avril à 19h30	
Mai	16 mai à 19h30	
Juin	20 juin à 19h30	
Juillet		
Août	22 août à 19h30	
Septembre	19 septembre à 19h30	
Octobre	17 octobre à 19h30	
Novembre	28 novembre à 19h30	
Décembre		

• de procéder à la publication dudit calendrier par avis public conformément à la loi.



VOTE

	POUR		CONTRE	
NOMS	VOIX	POPULATION (%)	VOIX	POPULATION (%)
Johnny Piszar	2	3,11		
Bertrand Lamoureux	19	48,52		
Bernard Vanasse	7	17,25		
Françoise Bouchard	2	3,72		
Richard Belleville	1	1,49		
Réjean Masson	1	2,50		
Gérard Duteau	2	3,52		
Benoît Roy	1	2,61		
Bernard Marion	2	2,66		
Gilbert Ferland	2	3,19		
Nathalie Dupuis	5	10,92		
TOTAL	44/45	99,49 %	0	0

ADOPTION

CM2017-10-220

10.2 CALENDRIER 2018 DES SESSIONS ORDINAIRES DU COMITÉ ADMINISTRATIF DE LA MRC

ATTENDU que suite à la sanction de la *Loi modifiant diverses dispositions législatives en matière municipale* (L.Q., 2008, c. 18), le 12 juin 2008, le conseil doit établir par résolution un calendrier des séances ordinaires pour l'année suivante ;

ATTENDU qu'un avis public du calendrier doit être donné par la suite ;

ATTENDU que le calendrier peut être modifié par le conseil, par un nouvel avis public et une résolution à cet effet ;

ATTENDU que le comité administratif s'étant fait déléguer certains pouvoirs du conseil, les mêmes obligations sont applicables pour la publication de ses séances ordinaires ;

ATTENDU que le conseil prend en compte le projet de calendrier du comité administratif pour l'année 2018 et en fait sien comme ici au long reproduit ;

SUR PROPOSITION de la conseillère régionale Nathalie Dupuis **APPUYÉE** par le conseiller régional Benoît Roy

IL EST RÉSOLU

d'accepter le calendrier, tel que proposé et ainsi les sessions ordinaires du comité administratif de la MRC de Coaticook, pour l'année 2018 se tiendront les mercredis précédents le conseil de la MRC:



Calendrier des sessions régulières du comité administratif de la MRC en 2018		
Janvier	10 janvier à 11h00	
Février	14 février à 11h00	
Mars	14 mars à 11h00	
Avril	11 avril à 11h00	
Mai	9 mai à 11h00	
Juin	13 juin à 11h00	
Juillet		
Août	20 août à 11h00	
Septembre	12 septembre à 11h00	
Octobre	10 octobre à 11h00	
Novembre	14 novembre à 11h00	
Décembre		

de procéder à la publication dudit calendrier par avis public conformément à la loi.

VOTE

VOIL				
NOMS	POUR		CONTRE	
	VOIX	POPULATION (%)	VOIX	POPULATION (%)
Johnny Piszar	2	3,11		
Bertrand Lamoureux	19	48,52		
Bernard Vanasse	7	17,25		
Françoise Bouchard	2	3,72		
Richard Belleville	1	1,49		
Réjean Masson	1	2,50		
Gérard Duteau	2	3,52		
Benoît Roy	1	2,61		
Bernard Marion	2	2,66		
Gilbert Ferland	2	3,19		
Nathalie Dupuis	5	10,92		
TOTAL	44/45	99,49 %	0	0

ADOPTION

11.0 COMPTE RENDU ET PROCÈS-VERBAUX DES COMITÉS

11.1 PROCÈS-VERBAL DU COMITÉ ADMINISTRATIF(CA) DU 10 OCTOBRE 2017

La secrétaire dépose le procès-verbal de la rencontre du Comité administratif (CA) du 10 octobre 2017.



11.2 COMPTE RENDU DU COMITÉ DE GESTON DE L'EAU (CGE) DU 14 SEPTEMBRE 2017

La secrétaire dépose le compte rendu du Comité de gestion de l'eau (CGE) du 14 septembre 2017.

12.0 RECOMMANDATIONS

12.1 COMITÉ ADMINISTRATIF DU 10 OCTOBRE 2017

CM2017-10-221

12.1.1 MRC DES MASKOUTAINS – DEMANDE ADRESSÉE À LA FQM DANS LE DOSSIER DU PROGRAMME DE FORMATION DES POMPIERS ET OFFICIERS – RÔLES ET RESPONSABILITÉS DES MRC

ATTENDU que la MRC des Maskoutains sollicite l'appui de la MRC de Coaticook dans ses démarches auprès de la Fédération québécoise des municipalités (FQM) afin que celle-ci fasse les revendications nécessaires auprès du ministre de la Sécurité publique afin d'établir les termes et conditions du mandat confié relativement à l'administration des programmes de formation pour les pompiers et officiers, incluant une juste compensation financière pour le travail requis de la part des MRC;

ATTENDU que la MRC des Maskoutains a sollicité au printemps dernier, l'appui des MRC dans ses démarches auprès du ministre de la Sécurité publique afin que le ministère prenne les mesures appropriées afin de convenir une entente avec les MRC pour établir les termes et conditions du mandat confié relativement à l'administration des programmes de formation pour les pompiers et officiers, incluant une juste compensation financière pour le travail requis de la part des MRC;

ATTENDU les dispositions de la Loi sur la sécurité incendie ;

ATTENDU que, en conséquence de ces dispositions, toutes les MRC du Québec se sont dotées d'un Schéma de couverture de risques en sécurité incendie ;

ATTENDU l'importance accordée à la formation des pompiers et officiers ;

ATTENDU que, depuis quelques années, le ministère de la Sécurité publique (MSP) a confié aux MRC la responsabilité d'administrer les programmes de formation s'adressant aux pompiers et officiers des services de sécurité incendie existants sur leur territoire ;

ATTENDU que ces programmes de formation concernent tant le volet 1, le volet 2 que le volet 3 ;

ATTENDU que ce nouveau mandat a été confié par le MSP sans qu'aucune entente préalable n'ait été convenue avec les MRC afin de fixer les conditions et les termes d'un tel mandat, incluant une juste compensation financière pour le travail requis de la part des MRC;



ATTENDU que la MRC de Coaticook a appuyé les démarches de la MRC des Maskoutains aux termes de la résolution CM2017-04-104 et a reçu la réponse du ministère à l'effet qu'il ne dédommagera pas les MRC pour le soutien administratif dans le cadre du programme d'aide financière à la formation pour les pompiers et officiers ;

ATTENDU la recommandation du comité administratif (CA), telle qu'apparaissant au procès-verbal de la rencontre du 11 octobre 2017;

SUR PROPOSITION du conseiller régional Bernard Vanasse **APPUYÉE** par le conseiller régional Richard Belleville

IL EST RÉSOLU

- d'appuyer la MRC des Maskoutains dans ses démarches auprès de la Fédération québécoise des municipalités (FQM) afin que celle-ci fasse les revendications nécessaires auprès du ministre de la Sécurité publique afin d'établir les termes et conditions du mandat confié relativement à l'administration des programmes de formation pour les pompiers et officiers, incluant une juste compensation financière pour le travail requis de la part des MRC;
- de transmettre une copie de la présente résolution à la députation régionale ainsi qu'à la requérante.

VOTE

NOMS	POUR		CONTRE	
	VOIX	POPULATION (%)	VOIX	POPULATION (%)
Johnny Piszar	2	3,11		
Bertrand Lamoureux	19	48,52		
Bernard Vanasse	7	17,25		
Françoise Bouchard	2	3,72		
Richard Belleville	1	1,49		
Réjean Masson	1	2,50		
Gérard Duteau	2	3,52		
Benoît Roy	1	2,61		
Bernard Marion	2	2,66		
Gilbert Ferland	2	3,19		
Nathalie Dupuis	5	10,92		
TOTAL	44/45	99,49 %	0	0

ADOPTION

13.0 CORRESPONDANCE



13.1 EXTRAIT DU «REGISTRE DE CORRESPONDANCE»

La secrétaire dépose le compte rendu de la correspondance reçue à ce jour en regard du conseil et du suivi des procès-verbaux, cette dernière étant versée aux archives suivant l'identification prévue au calendrier de conservation.

14.0 RAPPORTS

14.1 PRÉFET

Le préfet fait un bref retour sur les principales activités, dont sa participation à quelques rencontres de comités, dont la Table des MRC de l'Estrie (TME), la Table de concertation régionale (TCR), l'Agence de la Forêt privée ainsi que le Congrès annuel de la FQM. Il a également assisté à la conférence de presse pour le lancement du plan de marketing régional ainsi que l'inauguration de la Coop de Dixville qui propose un concept novateur.

14.2 DÉLÉGATIONS ET PORTEURS DE DOSSIER

Nathalie Dupuis, à titre d'administratrice de la Ressourcerie, fait un bref suivi des activités et souhaite une position commune des municipalités. Elle invite les élus aux portes ouvertes le 25 octobre prochain. À titre de responsable des dossiers «Familles et Aînés», elle indique que les inscriptions pour la Fête régionale de famille sont débutées. Elle informe les élus que du 19 au 25 novembre se tiendra la Grande semaine des tout-petits. Au niveau du CDC, l'activité de partage autour d'une poutine sera de retour le 24 octobre prochain ainsi que des conférences pour démystifier l'itinérance. Au niveau de la Table de concertation régionale, le fonctionnement devra être revu afin d'améliorer le fonctionnement et la participation. À titre d'élue responsable des dossiers culturels, elle souligne le succès de diverses initiatives telles le concours l'expérience photographique en lien avec le patrimoine, le concours de photos de cimetières, la nuit de la poésie, le Centre Rozynski, le spectacleévénement où seront lus les textes créés lors d'ateliers offerts par la Table de concertation culturelle de la MRC de Coaticook autour des stèles de La voie des pionniers, etc.

Bernard Marion, responsable des dossiers de sécurité incendie et services policiers fait un bref retour sur la rencontre du Super CSP du 3 octobre où il fut notamment question de la lutte contre le trafic des stupéfiants, l'équipe multifonction dédiée à la circulation routière, les nouveaux horaires de travail, les fraudes envers les aînés ainsi qu'un bilan des heures récupérées.

Henri Pariseau, responsable des dossiers «Forêt» est absent.

Gérard Duteau, délégué au CIARC, au CRIFA et à l'Expo de la Vallée, n'a rien à partager.

Réjean Masson, responsable des dossiers agricoles et PDZA n'a aucune nouvelle information à partager.



Richard Belleville, responsable des dossiers de matières résiduelles indique que des informations erronées circulent présentement. Le verre récupéré par la Régie des déchets solides de Coaticook n'est pas enfoui, il sert de matière première pour du remblai dans les chemins. Seul le verre blanc provenant de bouteille de vin est présentement récupéré par Récup Estrie. Valoris fermera 2 lignes de tri prochainement. Dans un autre ordre d'idées, il tient à remercier les élus et les membres du personnel de la MRC. Il quittera la vie politique dès l'assermentation de Madame Marie-Eve Breton, nouvelle mairesse d'East Hereford.

Martin Saindon, responsable des dossiers de transports et de loisirs indique que suite à l'engouement pour le spinning, Acti-Sports procédera à l'acquisition de 2 vélos supplémentaires. Au niveau du transport, Acti-Bus a tenu un CA auquel il n'a pu participer puisque le délai était court. Il tient également à remercier les élus et les membres du personnel de la MRC. Siéger à la MRC fut une expérience enrichissante et il a apprécié le dévouement des gens avec qui il a travaillé.

Bernard Vanasse, responsable des dossiers touristiques rappelle que Julie Sage, agente de développement touristique et lui ont présenté et animé lors du congrès de la FQM un atelier intitulé «Développement des régions : initiatives, leadership et projets spéciaux». Le bilan de la saison touristique, une stratégie promotionnelle, les voyages de groupe, le Chemin des pèlerins et le Chemin des cantons sont les dossiers d'actualité. La clôture du bureau d'accueil se fera le 29 novembre prochain. La candidature du projet de réaménagement du bureau d'accueil touristique régional sera déposée pour un prix Azimut.

Lamoureux, dossiers responsable des Aménagement, Développement économique et Golf indique que la tournée des industries se terminera avec Cabico et Waterville TG. La participation des industries et de la MRC à la Foire nationale de l'emploi fut un beau succès. Il invite les élus à participer au 5 à 7 pour souligner les 80 ans de Géo Sheard, au 5 à 7 pour Place aux jeunes. Il informe le conseil que la Ville de Coaticook est en nomination au Gala Excellence en environnement des Cantons-de-l'Est dans la catégorie «Municipalité et organisme municipal». Il informe également le conseil que la Coop des Cantons, la Coop de Compton et VIVACO groupe coopératif ont fusionné leurs activités à compter du 1er novembre 2017 afin d'optimiser leurs coûts et faire face à la compétition. Il remercie encore tous ceux et celles qui ont permis au CSSS de la MRC-de-Coaticook d'amasser 53 000 \$ lors de la collecte de fonds dont un peu plus de 21 000 \$ pour les cheveux de M. Lamoureux. Il remercie à son tour les membres du conseil ainsi que le personnel de la MRC pour leur collaboration et leurs efforts pour faire de la région un endroit dynamique où il fait bon vivre.

Johnny Piszar, responsable des dossiers Cours d'eau indique que la campagne d'échantillonnage se terminera bientôt. Un projet d'acquisition de données des eaux souterraines est à l'étude et un travail de validation des milieux humides débutera au cours des prochains jours.

14.3 DIRECTEUR GÉNÉRAL ET ÉQUIPE DE LA MRC

Les principaux dossiers ayant occupés la direction générale et l'équipe de la MRC au cours du dernier mois (outre les sujets discutés au conseil) sont les suivants : le soutien à l'élaboration des priorités du FARR, poursuite de démarche de planification stratégique, rédaction et signature des ententes avec le MIDI et SANC, avis publics des dossiers de vente pour taxes, suivi de la demande de financement pour la fibre optique (TACTIC), préparation des



prévisions budgétaires, Rédaction du microsite de la Région, prises de photos dans les municipalités et pour nos ambassadeurs, préparation du lancement de la campagne de promotion régionale du 5 octobre dernier, mise à jour dans CAUCA et suivis de répartition, préparation d'une modification de la réglementation en incendie, rapport de l'état des bornes sèches inspectées à COA, calcul de capacité, familiarisation avec le nouveau modèle de schéma et suivis avec le MSP, suivis APHC (Habitations Hestia) et Industrie de la Rive-Sud pour plan de mesures d'urgence, 16 inspections risques élevés et très élevés, 6 visites risques faibles et moyens, rapports et suivis de visites de cas particuliers, préparation pour les exercices d'évacuation, rencontre des partenaires pour aide financière SUMI, visites d'ICI, début de la concordance des outils d'urbanisme à Waterville et Barnston-Ouest, consultation publique à Stanstead-Est, présentation au CCA du RCI agricole, rapport semestriel au niveau des matières résiduelles, travail sur les projets d'écocentres occasionnels régionaux, préparation de la célébration de l'anniversaire du bac brun (10 ans) et vert (25 ans) l'an prochain, poursuite et fin de la vidange des boues, plusieurs permis de ponceau, d'imperméabilisation et de sortie pluviale, suivi de la demande de CA au MDDELCC à Waterville, 5 projets de stabilisation, suivi des projets de fonds de cours d'eau, poursuite de la campagne d'échantillonnage sur le territoire, 3 permis d'abattage d'arbre (Saint-Malo, Sainte-Edwidge-de-Clifton, Compton), soutien aux portes ouvertes à Forêt Hereford, suivi et beaucoup de nouveaux dossiers au FDOH (20 demandes en tout cette année), préparation de la conférence automnale annuelle de mobilisation pour les entreprises, organisation d'une formation sur La Ruche (socio-financement), programmation du logiciel de l'inventaire industriel, bilan de la tournée des industries de Coaticook, suivi des mandats avec l'historienne et la dessinatrice de l'Indian Stream, soutien à l'organisation d'un 5-7 sur les autos électriques dans les entreprises, réflexion sur le dossier d'incitatif régional, planification et dépôt d'une demande de renouvellement de la démarche MADA, soutien à une démarche pour un travailleur de rang, soutien à la programmation de conférence du Centre communautaire Élie-Carrier, distribution des planificateurs familiaux, soutien au CIARC suite au changement de direction, capsules radio, travail sur l'entente de développement estrienne agroalimentaire, présentation de nos services dans les cohortes CRIFA, rénovation du site web de ProduitdelaFerme.com, rédaction du portrait culturel, suivi des projets de l'entente culturelle (fiche patrimoine bâti, préparation des ateliers paysages), suivi de l'entente avec la CALQ, période d'inscription d'Acti-Sports, préparation du camp de la relâche, préparation de la cantine, suivi du projet de parc Stanhope, bilan des SAE et présentation dans certaines municipalités, début de bilan touristique (meilleur que 2015 mais moins bon que 2016 qui était une année exceptionnelle), préparation d'une présentation à la FQM, travail sur la candidature du réaménagement du BAT à un prix régional, soutien aux municipalités, etc.

14.4 AUTRES INFORMATIONS ET/OU RAPPORTS

Rien à signaler.

15.0 RETOUR SUR LA SESSION

Rien à signaler.



16.0	CLÔTURE DE LA SESSION
L'ordre	du jour étant épuisé, la session est levée à 21h54.
LE SECI	RÉTAIRE-TRÉSORIER LE PRÉFET
des réso	ant le présent procès-verbal, le préfet est réputé avoir signé chacune lutions qu'il contient conformément à l'article 142 du <i>Code municipalinec (L.R.Q., c. C-27.1).</i>
	uments relatifs à la session sont classés sous le code 102-102, session e du conseil du 18 octobre 2017.
Respons	able des archives